



Plan d'action de développement durable 2009-2015

Le développement durable, une question de culture

Révisé en mars 2013

Note importante

Le gouvernement du Québec a autorisé le 29 février 2013 par décret (no 136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la Société du Grand Théâtre de Québec a donc été reconduit avec des ajouts ou modifications jusqu'au 31 mars 2015.

Les ajouts et modifications ont été intégrés directement dans le texte.

L'action 9 a été ajoutée afin de contribuer à l'atteinte de nouveaux objectifs issus de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Mot du président-directeur général

Le Grand Théâtre occupe une place importante dans la diffusion et la promotion des arts de la scène et contribue ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, un des grands principes de la stratégie gouvernementale du développement durable.

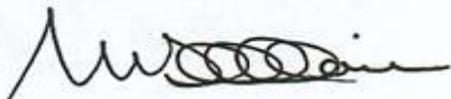
Le Grand Théâtre entend continuer à être un acteur de premier plan à l'égard du développement durable et ce plan d'action révisé témoigne de sa volonté de poursuivre ses actions afin de contribuer au développement d'une société plus épanouie et plus saine.

Ce plan révisé entend poursuivre nos actions en vue d'interpeller tous les services et toutes les personnes œuvrant au Grand Théâtre. Nous espérons qu'il guidera nos institutions culturelles résidentes, les artistes, les producteurs, les fournisseurs et notre vaste clientèle vers l'atteinte des objectifs de développement durable auxquels nous nous sommes engagés à adhérer.

Par ce plan d'action, le Grand Théâtre veut reconfirmer l'importance qu'il accorde à tous les aspects du développement durable que ce soit la sensibilisation et la formation de son personnel, la promotion d'un environnement sain, l'initiation aux pratiques écoresponsables, l'adoption de pratiques visant l'efficacité énergétique et l'implication des citoyens dans leur communauté. Le Grand Théâtre et ses partenaires continueront au cours des prochaines années à prendre en compte les principes de développement durable dans toutes les prises de décisions et les actions initiées.

Avec cette version révisée de notre plan d'action, nous continuerons de démontrer notre volonté ferme d'agir afin de permettre d'offrir un environnement sain et de qualité aux générations actuelles et futures.

Le président-directeur général,



Marcel Dallaire

Le développement durable, une question de culture

Société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications, le Grand Théâtre a pour mission de diffuser et de promouvoir les arts de la scène en offrant au plus large public, une programmation riche et diversifiée provenant de la scène locale, nationale ou internationale. De plus, il procure un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la ville de Québec.

Le Grand Théâtre est donc en mesure, de par sa mission, de contribuer de façon importante à la mise en œuvre de la démarche gouvernementale en matière de développement durable.

Rappelons que le développement durable s'appuie sur une vision à long terme où la prise de décision repose sur un ensemble de principes permettant de conjuguer les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels en vue d'un développement responsable. Le Grand Théâtre entend poursuivre d'intégrer les principes du développement durable à l'ensemble de ses activités.

Pour la mise en œuvre de son plan d'action révisé, le Grand Théâtre a tenu compte de l'ensemble des seize principes énoncés dans la *Loi sur le développement durable*. Vous constaterez, à la lecture du plan, que pour participer activement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, le Grand Théâtre a retenu six orientations, identifié huit objectifs gouvernementaux et élaboré dix actions dont une reliée à l'Agenda 21 de la culture du Québec, qu'il compte réaliser au cours des prochaines années, et ce dans le respect de sa mission. Le Grand Théâtre fera état dans son rapport annuel des résultats obtenus par la mise en œuvre de ce plan d'action.

Enfin, la liste des objectifs non retenus et des motifs expliquant les choix sont présentés en annexe.

Orientation 1

Informé, sensibiliser, éduquer, innover

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

La réussite d'un plan d'action repose sur la participation de toutes les personnes impliquées dans sa mise en œuvre. Dans le but de permettre leur adhésion au concept et à la démarche gouvernementale de développement durable et à la prise en compte de ses seize principes, le Grand Théâtre offrira des séances d'information et élaborera également des outils de sensibilisation pour les employés, partenaires et fournisseurs. Ces mesures leur permettront d'être mieux informés et de comprendre les enjeux de la démarche de développement durable et ainsi changer leurs comportements entre autres, par l'adoption d'une approche qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

Objectif organisationnel

Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.

Action 1	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.</i>
-----------------	--

Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.
--------------------	--

Cibles	100 % du personnel régulier rejoint (2011) et 75 %* ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2015).
---------------	---

Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation;• Prendre part à des formations sur le concept de développement durable;• Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2015</i>;• Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.
---------------	---

*augmentation de 50 à 75 % du personnel ayant acquis le niveau de connaissance désiré par rapport au plan d'action de développement durable 2009-2013

Action 2	Informier et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en oeuvre du plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.
Indicateur	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.
Cible	75 % des fournisseurs et partenaires rejoints (2015).
Gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des documents de sensibilisation et d'information; • Inclure dans les documents remis aux nouveaux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.

Orientation 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Le Grand Théâtre de Québec entend offrir un lieu favorable à l'épanouissement de son personnel, de ses nombreux utilisateurs et de sa clientèle, tant dans son milieu naturel, dans son environnement social et que dans ses infrastructures.

Il souhaite permettre à toutes ces personnes d'évoluer dans un milieu sain, agréable et motivant, propice à la création, à la formation et au travail. Cette volonté d'offrir un environnement physique de qualité s'accompagne d'une volonté d'offrir un environnement social sécuritaire et convivial qui facilite l'intégration de toutes et tous, dans un contexte d'équité et de dignité.

Pour ces raisons, le Grand Théâtre entend mettre en œuvre des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire.

Objectif organisationnel

Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.

Action 3 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.

Indicateur Nombre de pratiques et activités d'ici 2015.

Cible Élaborer cinq (5) pratiques et/ou activités*

Gestes

- Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire;
- Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO², taux d'humidité);
- Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société.

*ajout d'une pratique au plan d'action de développement durable 2009-2013

Orientation 3

Produire et consommer de façon responsable

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Dans un contexte d'abondance et de diversité des produits de consommation, des guides s'avèrent nécessaires pour prendre des décisions éclairées et responsables lors de l'acquisition de biens et de services. Pour ce faire, le Grand Théâtre poursuivra sa mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et continuera de favoriser les pratiques d'acquisitions écoresponsables.

De plus, le personnel effectuant les achats suivront des formations et le Grand Théâtre offrira des séances d'information et de sensibilisation afin de favoriser l'adhésion de tout son personnel au principe d'écoresponsabilité.

Objectif organisationnel

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.

Action 4 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*.

Indicateurs État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale ainsi que de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

Cibles Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale, cinq (5)* mesures ou activités pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et cinq (5)* pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2015.

Gestes

- Poursuivre les actions et la mise à jour du cadre de gestion environnementale;
- Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables;
- Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs;
- Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables;
- Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation;
- Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier;
- Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles.

*ajout d'une mesure et d'une pratique au plan d'action de développement durable 2009-2013

Objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et de services.

Le changement climatique attribuable aux émissions de gaz à effet de serre (GES), et à ses effets sur l'environnement est au premier rang des préoccupations environnementales depuis le Sommet de Rio en 1992. Dans ce contexte, réduire la consommation d'énergie et mettre en place des actions tangibles pour augmenter l'efficacité énergétique sont des préoccupations présentes depuis plusieurs années au Grand Théâtre. Plusieurs actions ont déjà été posées pour réduire la quantité de gaz à effet de serre (GES) émis par le Grand Théâtre.

Afin de continuer sur cette voie, le Grand Théâtre entend poursuivre les actions déjà entreprises et mettre en œuvre des mesures axées sur la réduction de la consommation et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'immeuble.

Objectif organisationnel	
Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.	
Action 5	Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.
Indicateur	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.
Cible	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015*
Gestes	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie;• Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique;• Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit;• Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvement;• Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores;

*ajout d'une mesure au plan d'action de développement durable 2009-2013

Objectif gouvernemental 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Le Grand Théâtre entend relever le nouveau défi que représente l'intégration des énergies renouvelables à son bilan énergétique afin de diminuer les incidences néfastes sur l'environnement des énergies dites conventionnelles et ainsi contribuer à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.

Objectif organisationnel

Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.

Action 6 Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.

Indicateur État d'avancement de l'étude de faisabilité.

Cible Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2015.

Geste

- Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergie renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées.

Orientation 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Depuis le Sommet de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, le développement durable pose la question de la pérennité en termes écologique, économique et social. Depuis peu, cependant, cette vision tend à s'élargir en intégrant la dimension culturelle. L'expression de la culture est multiple. Elle est influencée par un large éventail de traditions et de pratiques et prend racine dans une multitude de lieux qui composent le Québec moderne.

Le Grand Théâtre de Québec occupe une place primordiale sur la scène québécoise. Dès sa création en 1971, il s'est vu confier la mission de diffuser les arts de la scène et de les rendre accessibles au plus grand nombre et ainsi assurer la vitalité culturelle de la grande région de Québec.

Objectif organisationnel

Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.

Action 7 Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.

Indicateur Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.

Cible Plus de 300 représentations par année réparties en 8 disciplines artistiques.

Gestes

- Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres;
- Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels.

Orientation 8

Favoriser la participation à la vie collective

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

La mission du Grand Théâtre de Québec contribue à l'épanouissement culturel des citoyens. En effet, le taux de fréquentation élevé des lieux culturels constitue un signe du dynamisme et de l'intérêt pour la culture dans la population. De plus, la culture, peu importe son mode d'expression, est indissociable de la société parce qu'elle contribue à la qualité de vie et représente un mode d'accès privilégié à la connaissance.

Objectif organisationnel

Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.

Action 8 Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.

Indicateur Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.

Cible Mettre en place deux (2) activités d'ici 2015.

Geste

- Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journée de la culture, causeries, etc.).

Objectif 5 relié à l'Agenda 21

Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

Le Grand Théâtre poursuivra sa mission et s'assurera de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la vie culturelle.

Objectif organisationnel

Favoriser et promouvoir le rayonnement des arts de la scène dans toute leur diversité

Action 9 Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité des arts de la scène.

Indicateur Nombre d'initiatives visant à accroître la participation et l'accessibilité du public aux activités culturelles.

Cible Mettre en place deux (2) mesures d'ici 2015.

Geste

- Selon les générales et répétitions présentées, envisager la possibilité d'offrir gracieusement des billets à des groupes ciblés;
- Inviter le public au lancement de saison;
- Procéder à la réactualisation complète du forfait *Foule Cool* destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Orientation 9

Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif gouvernemental 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

La compétence unique et appréciée des employés des divers services de l'organisation représente un atout essentiel. La Société du Grand Théâtre a compris depuis longtemps l'importance de son personnel dans la réalisation de sa mission. Dans le but de maintenir ce niveau de compétences et de savoir-faire, dans un environnement de qualité, la Société a choisi d'intégrer à son plan d'action des mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.

Objectif organisationnel

Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.

Action 10 Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.

Indicateur Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.

Cible Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015.

Gestes

- Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel;
- Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications;
- Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services;
- Encourager le partage des connaissances entre employés;
- Favoriser l'intégration des nouveaux employés.

Annexe 1

Motifs concernant les objectifs de la stratégie gouvernementale que nous n'avons pas retenus dans notre plan d'action de développement durable 2009-2015

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre ne peut pas contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Objectif 2 : Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
- Objectif 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
- Objectif 5 : Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
- Objectif 9 : Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
- Objectif 12 : Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non-fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
- Objectif 13 : Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
- Objectif 15 : Accroître le niveau de vie.
- Objectif 18 : Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
- Objectif 19 : Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
- Objectif 20 : Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
- Objectif 23 : Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
- Objectif 27 : Accroître la scolarité, le taux de diplômation et la qualification de la population.
- Objectif 29 : Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

- Objectif 11 : Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
 - Objectif 16 : Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
 - Objectif 17 : Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
 - Objectif 22 : Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
 - Objectif 25 : Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
-

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs.

- Objectif 10 : Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
Cet objectif sera atteint avec un autre objectif faisant partie de notre plan d'action soit l'objectif 6 *Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.*
- Objectif 26 : Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
Une autre action *Démocratiser davantage nos lieux de diffusion* du plan d'action contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.